Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 22 (1871)

Rubrik: Coup-d'œil sur les travaux de la Société jurassienne d'émulation pendant l'année 1869

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COUP-D'ŒIL

SUR LES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ JURASSIENNE

D'EMULATION

pendant l'année 1869

(Présenté à cette Société dans sa réunion du 30 septembre 1869)

Messieurs et chers collègues,

Appelé pour la première fois à vous présenter un rapport sur vos travaux pendant le courant de l'année, je chercherai à le faire aussi bref et aussi court que possible, tout en réclamant votre bienveillante indulgence pour un travail élaboré à la hâte parce que quelques-uns des rapports de section ne me sont parvenus que très tard, et à un moment où d'autres travaux réclamaient à Porrentruy le concours des hommes de bonne volonté.

Une tâche bien douce incombe aujourd'hui à votre secrétaire : celle d'enregistrer le fait que pour la première fois, depuis ses vingt et un ans d'existence, la Société jurassienne d'émulation se réunit dans le district des Franches-Montagnes, qui désormais formera une section de notre Société. Ce sera la cadette, mais une cadette d'autant plus chérie que nous l'avons attendue très longtemps et qu'elle vient pleine d'ardeur juvénile et composée de bons éléments. Le lieu même où nous nous trouvons réunis est un monument de

NOTE. — Ce *Coup-d'œil* a sa place marquée dans les *Actes* de la Société jurassienne d'émulation de 1869. Diverses circonstances en ont retardé la publication jusqu'à ce jour.

à l'origine même de la cité et comprend plusieurs périodes principales, depuis la domination des comtes de Montbéliard et de Ferrette jusqu'à la Révolution française, en passant par l'établissement de la bourgeoisie, la guerre de Bourgogne, la Réformation, la guerre de Trente ans, et la lutte du peuple contre l'Evêque terminée en 1740. La seconde s'attache à décrire les monuments, fortifications anciennes, églises, maison de ville, château, monastères. Plusieurs planches accompagnent cet ouvrage ; ainsi celle des armoiries, la vue du château en 1697, la vue de la ville d'après l'almanach de cour du XVIIe siècle, ainsi que le plan de l'église et de Porrentruy. — Sur la proposition de M. X. Kohler, le bureau de la Société a décidé de souscrire pour dix exemplaires de cet intéressant ouvrage.

A la veille du Nouvel-An, suivant un usage qu'il a introduit et que je voudrais voir se répandre parmi les membres de notre Société et à l'égard de toutes les sections, M. Quiquerez a fait parvenir à celle de Porrentruy, en remplacement d'une banale carte de visite, une notice qu'on lira avec intérêt dans le volume de nos *Actes* de 1868. Elle est intitulée : *Statistique rétrospective des églises, monastères, chapelles et fondations pieuses.*

M. Quiquerez a présenté à la section de Delémont divers passages de l'histoire de Porrentruy. Il a fait aussi une lecture sur les *derniers sires d'Asuel ;* elle est extraite d'une notice que M. Quiquerez a publiée dans les *Mémoires* de la Société d'émulation du Doubs. Enfin, il a communiqué un travail sur le *Château de Milandre et les légendes de la fée Arie.*

En compulsant le protocole des séances de la section de Neuveville, j'y trouve l'analyse de quelques travaux historiques. Le premier, de M. le pasteur Besson, à Diesse, est relatif au *fonds d'église de la paroisse de Diesse.* Une sentence arbitrale de 1230, prononcée par l'évêque de Lausanne, fixait que l'abbaye de St-Jean avait à sa charge l'entretien complet de la cour et du chœur de l'église, sauf la fourniture ; pour le restant du temple, les frais se partageaient entre St-Jean et la paroisse de Diesse. Berne, s'étant emparé de St-Jean,

en assuma aussi les charges à l'égard de l'église de Diesse. On ne sait quand les premiers dons furent faits; toujours est-il que l'accroissement du fonds fut très lent, puisqu'à la fin du XVIe siècle il ne s'élevait encore qu'à 49 écus. Beaucoup de dons furent faits postérieurement par des gens qui désiraient avoir un tombeau à l'église ou une place réservée. En 1797, la fortune de l'église s'élevait à 945 écus bons, soit environ 3380 fr. de notre monnaie. Bien que ce capital eût été déclaré inattaquable, il fut considérablement diminué pendant la Révolution française. Les comptes de M. Ab.-Th. Carrel, du 18 mars 1819, constatent qu'il n'est plus que de 421 écus bons, soit environ 1500 francs. L'accroissement nouveau du fonds d'église, au montant actuel de 3164 fr. soit environ le double, est dû en partie au versement de 900 fr. fait par le gouvernement bernois en 1862 pour se libérer de la fourniture du pain et du vin de la compagnie. Dans la discussion qui suivit la lecture du travail dont on vient d'entendre l'analyse, il fut fait mention de l'enlèvement de la cloche de Diesse par ceux de Nods, de celle de Bellelay, qui se trouve à l'église de la Nydeck à Berne et du projet que Berne avait un moment de s'approprier des canons de Neuveville.

M. X. Kohler, l'archiviste érudit, a communiqué à la section de Neuveville un travail sur la vente des *biens nationaux dans le Jura*, ou plutôt dans le département du Mont-Terrible, du 8 prairial an V au 2 thermidor an VI, soit du 28 mai 1797 au 20 juillet 1798. Les propriétés du ci-devant Prince-Evêque, mises en vente par l'Etat, furent au nombre de 19. Nous y remarquons le château de Schlossberg, vendu 20,100 fr.; la prison à Diesse, 5,500 fr.; le tirage, 4,000 fr.; la grange des dîmes à Nods, 50,000 fr.; enfin des maisons, des prés, des vignes. Une maison de deux étages, avec cour, fontaine, écurie, grenier et une vigne de trois ouvriers, fut adjugée pour 600,000 francs.

La section de Neuveville a reçu aussi une lettre de M. Ferdinand Keller, l'habile archéologue de Zurich, au sujet de la plaque de Bretiége; ce savant pense que ce serait peine

perdue de chercher à expliquer les signes et les mots de cette inscription. Les signes, selon M. Keller, ne répondent à aucun alphabet connu.

En Erguel, comme à Neuveville, on ne néglige pas l'histoire. M. le pasteur Grosjean a recueilli plusieurs faits concernant les bourgeoisies. Il a constaté qu'au XVIe siècle, il était plus facile d'acquérir le droit de bourgeoisie que de nos jours et il explique ce fait par la circonstance que la jouissance des pâturages et des bois d'affouage appartenait, non aux bourgeois seuls comme maintenant, mais à tous les propriétaires d'immeubles domiciliés dans la localité. C'est le Prince qui, jusqu'à la Révolution, fut propriétaire des champoix et c'est lui qui, moyennant un cens annuel, donnait le droit d'y bâtir. De là il résulta que pour peu d'argent on pouvait devenir bourgeois d'une commune. Le postulant payait ordinatrement une bienvenue de 5 à 10 LL au Prince et autant à la commune. Sur 28 réceptions de bourgeoisie, de 1594 jusqu'en 1604, il y en a même plusieurs où la bienvenue ne portait que 2 LL par raison de pauvreté. Ces renseignements sont tirés du protocole du châtelain Hugues de Remondpierre.

M, le pasteur Montandon a donné lecture de l'acte de partage des terres de Moyvelier (?) entre Tavannes et Tramelan. Cette pièce, de 1538, conservée dans les archives de Tramelan-dessous, porte à trois le nombre des personnes qui ont survécu à la destruction du village (probablement par la peste).

M. Mandelert, qui est toujours à la recherche des pièces curieuses, a donné lecture d'une poésie ancienne faite par un Vaudois, dans le temps de la domination de Berne sur son canton.

A Porrentruy, M. le professeur Thiessing a rendu compte de deux envois de la *Société d'histoire de Styrie*. Les *communications* de 1868 contiennent, entre autres, un travail qui a particulièrement intéressé notre collègue : c'est l'expatriation du célèbre Kepler. Quand en 1598 les protestants furent exilés de l'Autriche, le grand mathématicien n'eut pas

plus que les autres à se louer d'un traitement exceptionnel en sa faveur. Dans une lettre adressée à Maestler, de Tubingue, son ami et ancien professeur, il s'exprime en ces termes : « Certes, ces ordres me frappent cruellement, mais » je n'aurais jamais cru qu'il était aussi doux de souffrir pour » sa religion, et de quitter, pour la vraie gloire de Jésus- » Christ, maison, biens, amis et patrie. »

En dehors des travaux historiques que je viens d'énumérer, il en est d'autres qui n'ont pas été soumis aux sections. M. Kohler a présenté des notices très intéressantes à la Société d'émulation de Montbéliard et il travaille à l'achèvement de son *Histoire de Porrentruy au XVI*e *siècle*. M. C. Bodenheimer, de son côté, a lu à la cérémonie des promotions de l'Ecole cantonale, une dissertation sur l'état de nos connaissances actuelles en ce qui concerne les temps préhistoriques ; il arrive à la conclusion suivante :

« L'humanité marche et progresse, mais non pas partout de la même manière et dans le même temps. Si elle est encore bien arriérée dans quelques coins du globe terrestre, si quelques-uns de ses membres en sont encore à l'âge de la pierre, cela n'infirme pas la loi générale, cela prouve seulement que la civilisation a encore beaucoup de chemin à faire. Les sauvages l'acquerront, les peuples policés la développeront, ceux-ci plus vite, ceux-là plus lentement, mais il faudra beaucoup de temps avant que les uns et les autres touchent au but final de l'unité des hommes dans la civilisation.

» Constater la loi du progrès, du perfectionnement incessant, c'est sentir la nécessité d'y contribuer.

» Heureux ceux qui arrivent les premiers à force d'intelligence, de travail et de persévérance. »

Je termine le chapitre de l'histoire en enregistrant l'envoi par notre ami, M. Castan, bibliothécaire de Besançon, d'un mémoire paru dans le *Franc-comtois* et intitulé le *Siége de Besançon par Rodolphe de Habsbourg*.

Philosophie

De l'histoire à la philosophie il n'y a nécessairement qu'un pas ; elles doivent arriver toutes deux aux mêmes conclusions pratiques, l'une par l'étude des faits, l'autre par la méthode de spéculation et d'abstraction.

Un travail de M. le pasteur Saintes nous montre précisément que la transition n'est pas brusque. M. Saintes a traité des *caractères distinctifs des races humaines*. Il pense que l'on peut faire remonter l'origine de l'homme à l'époque quaternaire. Il ajoute — et le fait est réel — que « depuis un petit nombre d'années, des géologues ont cru retrouver des traces de notre race dans l'époque tertiaire, ce qui reculerait d'une manière inouïe l'antiquité de l'homme. » Passant de l'ancienneté de l'homme à son origine, M. Saintes s'exprime ainsi :

« Si la science ne peut constater de quelle manière le premier homme est né — elle peut faire plus, elle démontre comment il n'a pas pu naître. Il n'a pas pu naître de la terre sans une puissance autre que la terre, car c'est toujours par voie de filiation que nous voyons les êtres se multiplier et nous ignorerons toujours comment les premiers couples ont été produits. »

Voici les arguments que M. Saintes oppose aux partisans des espèes différentes d'hommes :

« Il y a diverses races d'hommes qui ne forment qu'une seule et unique espèce. Car si l'on marie parmi les animaux plusieurs espèces différentes, le mariage ne produit rien du tout, ou la production s'arrête à la première génération ; il n'en est pas de même de l'homme ; quelque différence que présente son extérieur, qu'il soit blanc, noir ou jaune, qu'il habite un climat froid ou chaud, que les mariages se croisent de la manière dont les circonstances les imposent toujours, à peu d'exceptions près, les mariages sont féconds, et de ce fait mille fois répété et démontré, l'on en conclut qu'il n'y a qu'une seule espèce d'hommes, qu'un genre humain, qu'une

nature humaine et que les différences qui existent entre eux ne sont que des différences de races. »

M. Saintes développe ensuite quatre catégories de caractères dans la nature humaine : 1° caractères extérieurs, 2° caractères anatomiques, 3° caractères physiologiques, 4° caractères pathologiques, puis il conclut à « une très réelle unité de l'espèce humaine. »

Les théories philosophiques ont encore trouvé un éloquent interprète chez M. le pasteur Courvoisier, de Cornaux. Mon honorable collègue de Neuveville dit, dans son protocole, que la composition de M. Courvoisier est digne d'être mise en parallèle avec les œuvres de Jules Simon, et il analyse ainsi qu'il suit le mémoire *Sur la Grandeur humaine* :

« Le désir de devenir grand est conséquemment voulu de Dieu, car il provient de la force vitale qui cherche à atteindre jusqu'aux limites de son développement ; c'est la *grandeur personnelle*. Un autré principe, celui de l'émulation, cherche à nous faire grandir a côté et au-dessus des autres : c'est la *grandeur sociale*, dont les écarts sont l'ambition et l'envie. Pour ne pas tomber dans les défauts — égoïsme et orgueil — où peuvent nous entraîner ces deux tendances, il faut examiner si la grandeur est réservée à une classe de privilégiés, laquelle, dans tous les pays, sera nécessairement peu nombreuse. On a cherché, surtout en 1848, à détruire par l'abaissement cette grandeur ; mais il y aura toujours de l'inégalité. Tout en admettant que la grandeur est difficile à atteindre, l'auteur ne pense pas qu'il y ait deux classes, l'une créée pour être dans la grandeur et l'autre condamnée à une existence de parias. C'est pourquoi il trouve qu'il y a différentes sortes de grandeur et qu'ainsi chacun peut dans sa mesure parvenir à la grandeur, dans sa spécialité, dans sa sphère. Malheureusement il n'y a guère qu'une espèce de grandeur, dont l'auteur fait un saisissant tableau, celle de la puissance des richesses, du luxe, à laquelle on aspire et que l'on convoite le plus souvent.

» En réalité, il y a, d'après l'auteur, trois sources de la grandeur : les *talents*, les *circonstances*, la *volonté*. En parlant

des talents, tout en faisant la part de la Providence, M. Courvoisier dit, avec raison, qu'aucun des grands génies n'est parvenu sans efforts et sans une persévérante énergie, qu'il fût poète, peintre, savant ou conquérant. La grandeur relative peut être atteinte dans chaque condition, par l'artisan, même par le domestique, s'il cherche à remplir au mieux toutes les conditions de sa position sociale. Passant aux circonstances, l'auteur convient que la grandeur sociale en est influencée, qu'elles peuvent renverser la position à laquelle on semblait destiné, soit en élevant, soit en abaissant. Mais l'homme peut triompher des circonstances, par l'économie, par la volonté surtout, qui est le plus puissant agent de la grandeur. Les effets en seront bons, si elle se sert de bons moyens, mauvais si elle en empleie de mauvais et poursuit un mauvais but. La volonté étant régie par la moralité, faculté divine de l'âme qui distingue l'homme de l'animal, la vraie grandeur de la volonté, et celle où elle peut toujours atteindre, c'est la grandeur morale, qui réside dans l'amour du bien et dans la fidélité constante au devoir. — La grandeur morale donne le vrai relief aux autres ordres de grandeur quand elle s'y joint : talents et moralité dans Racine ; puissance et moralité dans la conduite de l'Angleterre à l'égard de Théodore d'Abyssinie, et plus encore pour l'abolition de l'esclavage. Cette grandeur morale, dont souvent les autres hommes ne s'aperçoivent pas, parce qu'elle n'est pas vaniteuse, est surtout admirable dans une lutte persévérante, continuelle, comme celle que Richardson nous fait voir dans *Clarisse Harlowe*. Le modèle souverain de la grandeur morale, c'est Dieu lui-même qui est absolument grand, personnifié dans l'admirable figure du Christ. »

M. le pasteur Paul Besson s'est occupé de la question de la *Morale indépendante* qui est, dirai-je, très actuelle, puisqu'elle a fait, ces dernières années, l'objet de discussions très passionnées dans différentes réunions et dans plusieurs livres. M. Besson a donné à son travail la forme, non pas d'une dissertation, mais d'un livre populaire, dont le résumé m'est parvenu en ces termes :

» M. Paul Besson donne lecture d'une étude philosophique intitulée : *Jérôme Brimborion à la recherche d'une morale indépendante.*

» Dans le Chapitre Ier, « *Comme quoi la liberté de la presse nous donne des idées,* » l'auteur nous montre Jérôme Brimborion, un régent de village, trouvant dans une revue parisienne, le résumé de toutes les objections formulées par les partisans de la morale indépendante.

» Le Chapitre II, « *Où l'auteur se fait des objections rien que pour voir,* » nous montre Jérôme buvant à longs traits les principes de la *Revue*, essayant ensuite quelques objections dont la principale est que, puisqu'il y a des matérialistes qui nient l'existence de l'âme au nom de la science, il est donc des hommes qui par la science nient l'existence d'une conscience et celle d'une morale, et qui déclarent le principe de la *Revue* contestable et contesté.

» Dans le Chapitre III, « *Où les difficultés s'enchevêtrent au point de devenir écheveau,* » le régent philosophe reconnaît que toute science part d'un axiôme et que s'il interroge sa conscience pour y chercher cet axiôme de la morale, il y trouve tout aussi bien l'idée d'une personnalité supérieure que celle du Devoir, ce qui l'embrouille fort.

» Chapitre IV, « *L'on ouvre un tantinet la lucarne de l'histoire,* » c'est-à-dire qu'en parcourant l'histoire des Juifs, des Grecs et des Romains, Jérôme voit « une corélation étrange entre les notions du Devoir et celle de Dieu ; » plus la croyance s'élève, se purifie, s'élargit, plus l'idée morale se développe et se spiritualise.

» Chapitre V, « *Où Paris ne dit mot,* » Brimborion cherche en vain dans dix numéros de la *Revue* des réponses aux questions qu'il s'est posées.

» Chapitres VI et VII. Jérôme va trouver Dame Logique et la prie de lui aider à bâtir une science morale sur l'idée de la conscience, mais sur la conscience seule indépendamment de toute autre faculté. Dame Logique lui prouve alors qu'une fois les principes, les axiômes posés, toute science fait appel à l'âme tout entière, sans se développer. « Les sciences

expérimentales, dit-elle, les sciences historiques, partent du fait; mais voici la réflexion, le jugement, la raison, l'imagination même qui arrivent et les accompagnent tout le long de la route. Les mathématiques, si roides, si compassées après avoir fait appel à la raison pure, ne dédaignent nullement de se faire aider par l'imagination et le jugement du bon sens. Et tu voudrais, ami Jérôme, que la conscience seule fit son travail, sans que jamais ni le cœur, ni la raison, ni l'âme entière n'osât intervenir? Mais alors la science, si bien isolée, si bien indépendante, ne serait plus humaine; elle n'aurait qu'un seul point de contact avec l'âme au lieu de plonger ses racines dans l'être tout entier, et tu arrives à l'indépendance du néant et de la mort!.... Essayons cependant de réaliser ton rêve. Bâtissons et ne prenons nos matériaux que dans la conscience. Que nous donne-t-elle? Le Devoir suppose le Droit et tous deux nous amènent à l'idéal de la Justice. Le Devoir n'existe que là où est la Liberté, d'où s'en suit notre responsabilité elle-même et voilà tout; impossible d'aller plus loin sans faire intervenir la raison, le bon sens et le cœur!... Ainsi, tu le vois, impossible de fonder une science morale complète sans le secours de l'âme tout entière, sans le secours de certaines idées plus ou moins discutables, de certaines croyances, en définitive.

» Chapitre VIII. « *Jérôme réfléchit à ce que lui a dit Dame Logique et trouve qu'elle a raison.* » Qu'une morale, dite indépendante, a néanmoins besoin d'un secours ultérieur pour se faire accepter de tous, S'impose-t-elle au nom de l'amour fraternel? Celui-ci est un dogme. Réclame-t-elle obéissance au nom de l'ordre social? Dogme encore! et dogme pour dogme, Brimborion préfère l'obéissance au nom de Dieu.

» Chapitre IX. On prouve qu'un pasteur peut servir à quelque chose et montre que l'homme ne trouvant que des motifs de révolte en lui, il doit chercher hors de lui les motifs à l'obéissance.

» Chapitre X. Jérôme applique à son école ses nouvelles découvertes et reconnaît qu'il ferait beau voir marcher sa

classe, s'il disait à ses enfants : « Vous allez faire le bien pour le bien, voici un règlement de discipline, voici des devoirs à apprendre, mais agissez absolument comme s'il n'y avait plus de maître, comme si je n'étais pas là ; faites complètement à votre guise. »

» Chapitre XI. Brimborion s'humilie et reconnaît que toutes les études qu'il a faites ne l'ont mené en définitive qu'à la vieille morale. Il laisse aux génies le soin de découvrir cette science, jusqu'à maintenant introuvable, et se contente de ce qu'il a eu jusqu'alors.»

Education et instruction publique

Ici, encore une fois, je retrouve une transition toute naturelle dans le travail de M. A. Besson : *Une étude psychologyque ou quelques mots à propos de Pestalozzi*, le célèbre pédagogue. J'eusse désiré, avant d'incorporer l'analyse de cette étude à mon rapport, pouvoir relire les sources, car j'avouerai sans peine que le tableau que M. Besson a tracé de Pestalozzi détruit l'image idéale que je m'étais faite du célèbre pédagogue. M. Besson s'étant entouré des renseignements les plus sérieux, je m'incline et il ne me reste qu'à vous donner lecture de l'analyse de son travail :

« Les termes du problème sont : 1° les hautes théories du pédagogue sur l'*ordre* qui doit régner chez les enfants et dans les classes, et le *désordre* qu'il portait sur sa personne, qu'il tolérait dans les leçons et qu'il laissait régner dans son ménage ; 2° le manque de discipline, de méthode et de règle qu'il apportait à toutes les instructions qu'il donnait, tandis qu'il avait su enseigner dans ses livres d'une manière si admirable, ce qu'il fallait faire pour les enfants ; 3° les leçons qu'il donnait n'étaient pas intéressantes, les établissements qu'il fondait étaient mal organisés, les élèves négligés, et tous ceux qui se rendaient à Yverdon pour y voir l'application de ses principes, en revenaient déçus et trompés. Toutes ces circonstances sont prouvées par des écrits de Pestalozzi lui-même ou par des témoins oculaires.

» Cherchant à résoudre ce problème ou ces problèmes psychologiques, l'auteur croit avoir trouvé la cause de ces contradictions flagrantes entre la théorie et l'application de cette théorie : 1° dans un vice originel propre à notre grand homme. Pestalozzi de nature, n'était pas pratique ! Il n'était pas né avec la bosse de l'organisation et il avait cela de commun avec beaucoup d'hommes de génie ; 2° il avait un manque de pondération dans ses diverses facultés. Son cœur était souvent trop ardent et son imagination trop facilement excitée ; 3° arrivé à un certain moment de sa vie, il n'étudiait plus ! il se contentait de donner et de toujours donner sans jamais rien recevoir, ce qui assurément lui fit du tort, à lui comme à ses élèves ; 4° il partageait l'erreur de Rousseau sur l'innocence de l'enfant, et cette illusion dût être en bonne partie la cause du manque de discipline qui régnait dans son école. Il dût faire plusieurs pénibles expériences par suite de cette erreur et par le fait qu'il ne savait pas châtier un élève au moment voulu ; 5° Pestalozzi, enorgueilli par tout le bruit qui se fit autour de son nom et de ses écrits recherchait trop la gloire du monde. Plusieurs faits racontés par tous ses biographes, nous prouvent la vérité de cette assertion. Il ne craignit pas, dans certains cas, de publier en faveur de ses établissements des rapports louangeux qui, d'après les propres aveux qu'il fit plus tard, étaient loin d'être conformes à la vérité ; 6° comme la vie morale est intimement liée à l'amour que nous avons pour Dieu, nous voyons la piété, les prières du matin et du soir disparaître des établissements de Pestalozzi, à mesure que la gloire du monde y pénétrait toujours plus. A Berthoud, disait Ramsauer, l'un des maîtres dans son école, les prières que faisait Pestalozzi, soir et matin, avaient une profondeur, une simplicité qui s'imposaient à tous les assistants ; il priait.... A Yverdon, ses prières et ses exhortations deviennent de plus en plus rares, etc. Telles sont les causes diverses qui paraissent à l'auteur expliquer les faiblesses du grand pédagogue. — Son intention n'a pas été de jeter une pierre à cet homme illustre, ni de diminuer sa gloire en quoi que ce soit, il a voulu chercher à s'expli-

quer un fait qui l'a frappé et s'appliquer à lui-même les leçons qui en découlent. »

C'est à la rubrique de l'instruction publique qu'appartient un mémoire de M. Bodenheimer sur *l'enseignement de l'histoire et de la géographie à l'Ecole cantonale française de Porrentruy*, en réponse à un travail de critique, de M. le pasteur Revel de Neuveville signalé dans le Rapport de 1868. L'impression du mémoire de M. Bodenheimer avait été décidée, mais pour calmer les susceptibilités, que ce mémoire paraissait avoir éveillées chez nos chers collègues de Neuveville, et dans l'intérêt de la bonne harmonie qui doit régner au sein de la Société, l'auteur a renoncé à l'impression de son travail.

M. le pasteur Revel a entretenu la section de Neuveville de la création d'une école secondaire de filles. Son exposé oral a roulé : 1° sur l'opportunité de cette fondation, vu que des fonds à ce destinés attendent leur emploi ; 2° sur l'utilité incontestable de cette école qui ouvrira aux jeunes personnes la carrière plus lucrative d'institutrices, au lieu de bonnes et de gouvernantes ; 3° sur les ressources pécuniaires dont on dispose (dons des confréries des cordonniers et des pêcheurs, ensemble 20,000 francs, des héritiers de Mme Caroline Imer-Liomin 1000 francs, etc., total : passé 22,000 francs de capitaux, et la perspective d'un don de 9000 francs de la confrérie des vignerons) ; 4° sur la composition de l'école et du personnel enseignant avec maîtres auxiliaires ; 5° sur les difficultés résultant du petit nombre d'élèves, probablement insuffisant au début, en vue d'obtenir le subside de lEtat, et sur les moyens de lever ces difficultés ; 6° sur les chances d'une augmentation très prochaine du nombre des èlèves, laquelle garantirait la vitalité de cette création, enfin 7° sur les démarches à faire auprès de diverses autorités pour parvenir à la réalisation de ce beau projet.

Ainsi qu'il ressort de la discussion qui a suivi l'exposé de M. Revel, la municipalité de Neuveville a prêté son appui à cette utile création, et aujourd'hui la cité des bords du lac

compte un bel et utile établissement de plus à ajouter à ceux qu'elle possédait déjà.

Il faut signaler aussi un travail de M. A. Besson sur la possibilité d'*enseigner la cosmographie* dans les écoles, sans autre manuel qu'un simple almanach.

Enfin, dans la catégorie des travaux pédagogiques, M. Friche, directeur de l'Ecole normale des régents, a fourni quelques renseignements sur le nouveau *plan d'études* de l'école primaire actuellement en voie d'élaboration. Le même sociétaire a exposé à la Société d'émulation de Montbéliard les principes des pédagogues suisses en matière d'instruction primaire publique.

Sciences naturelles

M. Ducret est, pour nous, le principal représentant des sciences naturelles. Il a publié, cette année, une brochure populaire sur *les champignons comestibles du Jura*. Ayant eu, alors seulement, connaissance de l'ouvrage de M. Favre-Guillarmoz, sur les *Champignons du canton de Neuchâtel*, M. Ducret a pu constater que quelques espèces n'apparaissent pas dans toute la région du Jura. C'est ainsi que l'*Oronge*, la *Fistuline langue de bœuf*, qui croît contre les troncs de chêne languissants et enfin l'*Helvella gigas* se trouvent dans le canton de Neuchâtel et n'ont pas encore été signalés dans le Jura bernois. En revanche, un grand champignon, le *Favolus squammosus* se rencontre dans le Jura et n'est pas indiqué pour le canton de Neuchâtel; il en est de même du *Polyporus frondosus*. Enfin M. Ducret relève dans l'ouvrage de M. Blanchet, que celui-ci désigne comme vénéneux, l'*Agaricus deliciosus* qui, en réalité, est comestible.

Le même sociétaire a présenté à ses collègues une mâchoire fossile de pachyderme provenant de la gompholite jurassique (tertiaire parisien) de Bressaucourt. C'est le premier ossement fossile que l'on ait trouvé dans notre gompholite jurassique

Littérature et poésie

Si du domaine des sciences positives, du domaine réal-

nous passons maintenant dans le domaine où un plus libre essor est laissé à l'imagination, nous rencontrons avant tout l'auteur des *Alperosés*, M. X. Kohler. Il a fait une collection des chansons du Béranger jurassien, de Cuenin, et il a composé, de toutes celles qui lui ont paru pouvoir être publiées sans froisser les personnes, un recueil qu'il a fait précéder d'une notice biographique sur L.-V. Cuenin. Ce recueil vient de paraître à Porrentruy, par les soins de M. Davoine de Neuchâtel. Celui qui a l'honneur de lire ce rapport se permet aussi de vous proposer d'en acquérir un certain nombre d'exemplaires ou tout au moins de donner le concours moral de la Société à cette publication, afin d'honorer de cette manière la mémoire du poète bruntrutain, qui égaya si souvent de sa verve et de ses chants la partie familière de nos fêtes annuelles.

Le second travail de M. X. Kohler est un recueil volumineux qu'il compte faire paraître l'hiver prochain sous ce titre : *La lyre romande*; c'est un choix de morceaux de nos poètes suisses depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours. Près de 70 auteurs sont déjà représentés. Les pièces, au nombre de passé 200, se classent sous la rubrique nationale *Dieu, liberté, patrie !* les divers genres littéraires entrent dans ce cadre helvétique. Dans le choix des morceaux, M. X. Kohler a eu surtout égard au caractère suisse de nos poètes, et à donner une idée du pays, des habitants, et de notre histoire. Un tableau de la poésie dans la Suisse romande depuis le XVIe siècle jusqu'à 1868, servira d'introduction à cet ouvrage, à la fois littéraire et éducatif.

M. Bodenheimer a présenté à la Société une notice biographique sur M. Joseph Choffat, qu'il a publiée d'abord dans le *Jura*, puis sous forme de brochure.

M. le professeur Froidevaux a représenté la poésie. L'une des pièces dont il a donné lecture est intitulée : *Un Jurassien à une compatriote fribourgeoise ;* composée en Pologne, elle est inspirée par un vif amour du sol natal et exprime en termes élevés le désir de revoir la patrie. La seconde, accompagnée du texte polonais et de la traduction littérale, est

la traduction libre, en langage poétique et sous forme de strophes de quatre vers, d'une pièce polonaise dont le titre : *Ma destinée* indique suffisamment le sens.

En section d'Erguel, M. E. Tièche a lu une poésie : *Se lever tôt*, dont les vers humoristiques, légers et coulants sont parfaitement appropriés au sujet.

Cette année, les Beaux-Arts n'ont fait l'objet d'aucune communication. Mais nous espérons que la vue un instant compromise de M. le professeur Gandon, se rétablissant de plus en plus, nous aurons bientôt le plaisir de voir quelque œuvre nouvelle de son habile pinceau. J'ajouterai qu'une bonne partie du public jurassien a pu visiter, il y a peu de jours, à l'exposition de Porrentruy toute une série de peintures, où les Waegelen et les Adrien Kohler étaient représentés, ainsi que, chance heureuse et dont on a largement profité, la collection à peu près complète des aquarelles de notre célèbre Juillerat.

Economie publique et intérêt public

J'arrive brusquement à ce chapitre de l'activité de notre section, et je commence par St-Imier. M. Fayot a repris un sujet qui a été déjà traité souvent dans le sein de notre Société, en présentant une étude sur l'utilité d'une *Société de patronage pour les détenus libérés.* Après avoir décrit leur vie dans les prisons, énuméré les âges entre lesquels ils se répartissent, il se demande quel accueil ils reçoivent à leur rentrée dans la société. Leur vie de prison, la flétrissure qu'elle leur a imprimée, risquent souvent de développer chez eux les vices qui ont été les causes premières de leur détention, et de les habituer à une vie d'infâmie. Si, avec cela, ils ne rencontrent, lors de leur libération, que mépris ou froideur, ils formeront une classe à part, foyer toujours actif d'infection morale. Il est donc nécessaire et pour ces malheureux, qui n'ont pas perdu leur qualité d'hommes, et pour la société entière, de fonder une institution de patronage pour les détenus libérés. Il serait bon que dans chaque endroit où se trouve un ou des pénitenciers, des comités spé-

ciaux se chargeassent de visiter les détenus dans leurs prisons et de prendre à leur sujet des notes qui seraient plus tard transmises aux comités des lieux que les libérés choisiraient pour séjours. Dans ces derniers endroits, deux personnes au moins s'occuperaient de chaque libéré et l'aideraient de leurs conseils, de leur influence et au besoin lui fourniraient de l'argent.

M. Heer-Glatz a lu un intéressant travail sur *le tabac*. Il a rappelé l'importance de l'industrie qui s'y rattache, la valeur toujours croissante du commerce dont il est l'objet. Il nous a fait connaître les provenances des matières premières qui entrent dans la composition des meilleurs cigares. Il a commencé l'histoire de la découverte du tabac et de son rôle dans diverses relations de la vie des peuples du Nouveau-Monde.

A Neuveville, où des questions d'utilité publique, comme la création de la société de viticulture et l'établissement des bains publics, ont déjà été menées à bien par la Société d'émulation, on s'est occupé cette année de la question des chemins de fer jurassiens. Je crois inutile de relater ici les détails de cette discussion, qui est entrée depuis longtemps dans le domaine de la polémique journalière. J'exprimerai seulement le vœu qu'une artère traversant nos vallées et coupant nos chaînes jurassiques, qui courent malheureusement de l'est à l'ouest ou peu s'en faut, permette bientôt aux Jurassiens des diverses contrées du pays de se rencontrer plus souvent, non seulement pour fraterniser ensemble, mais pour discuter fréquemment les questions d'intérêt général qui les concernent.

En matière d'utilité publique, je me plais aussi à signaler le concours agricole jurassien et l'exposition industrielle bruntrutaine qui avaient lieu ces jours-ci dans l'ancienne capitale des Princes-Evêques. Sans doute la Société n'a pas pris une part directe à cette solennité du travail, mais plusieurs membres ont prêté leur concours à l'organisation, sachant qu'ils se plaçaient ainsi pratiquement sur le terrain de l'utilité publique, qui est aussi celui de la Société jurassienne d'émulation.

Cours publics

Ceux de St-Imier ont été en général suivis par un public nombreux. La liste en est assez importante :

MM. BACHELIN, de Neuchâtel. — *Histoire du costume.*
FAYOT. *Les Mormons et la séparation de l'Eglise, de l'Ecole et de l'Etat.*
BESSON, de Renan. — *La jeunesse de la Suisse romande il y a vingt ans.*
PAGNARD. *Le système solaire et la théorie de Laplace.*
BESANÇON. *Molière et la Comédie française.*
JULES SANDOZ, de Neuchâtel. — *Le Progrès social.*
ISELY. *Shakespeare et le drame anglais.*
MACHON, de Neuchâtel. — *Law et son époque.*
HEER-GLATZ. *David de Pury.*

A Neuveville, les cours publics sont en grand honneur. De janvier en avril 1869, cette section en a organisé plusieurs que j'enregistre :

MM. MARTIN-ARZELIER. *Une promenade sur la plage de la mer.*
ALFRED GILLIERON. *Les jeux de l'ancienne Grèce.*
CHARLES GODET. *La Vigne.*
CHARLES ISELY. *Ce que peut faire une pierre commune.*
JULES SANDOZ. *L'Etat, l'Eglise et l'Ecole.*
MARTIN-ARZELIER. *Les Habitants de l'Afrique centrale.*
CHARLES SCHNIDER. *La vie souterraine, les mines et les mineurs, leurs travaux et leurs mœurs.*
E. COURVOISIER. *L'éducation de soi-même.*
CYP. REVEL. *Etude géologique sur la transformation future de la terre.*
FRÉDERIC IMER. *Du christianisme libéral et des religions nouvelles.*
GEORGE VERENET. *Eloge du poète Lamartine.*

En outre la section a patroné M. *Ermete Pierotti*, ingénieur, qui, sous ses auspices, a donné trois séances sur les sujets ci-après : *Bethlehem*, *Coutumes et costumes de la Palestine, le Saint-Sépulcre.*

Dans l'ordre d'idées qui a présidé à la création de cours publics, la section de Neuveville a organisé des *réunions*

libres dans lesquelles on s'est entretenu de divers sujets, entr'autres : l'enseignement obligatoire; la grande éclipse solaire du 18 août; les analyses spectrales, la construction de la route de Neuveville à Prêles; les pensions et les colléges; le langage de la classe; la libre-pensée; l'hôtel de la *Couronne;* les droits d'auberge; les cours publics; la question sociale; la taille de la vigne; la vente des vins; l'impôt progressif et le referendum et quelques autres sujets d'actualité. Là, où l'on sait supporter la discussion et la contradiction sans s'aigrir, ces réunions libres doivent avoir un grand charme.

Activité des sections

On a pu voir par cet exposé que l'activité semble s'être ralentie dans quelques sections. Le nombre des sociétaires progresse, le nombre des travaux diminue, on reste stationnaire. Faut-il en accuser le zèle des membres de la Société ? Je ne le pense pas. Je crois plutôt que la faute en est aux circonstances. Ici, est engagée une lutte politico-religieuse ou simplement politique, qui nuit aux travaux calmes et réfléchis de l'homme de science. Ailleurs, c'est la question des chemins de fer qui accapare les loisirs des plus actifs. Ailleurs encore, c'est la question sociale. Il faut aussi réfléchir que souvent l'on fait un petit recul pour mieux s'élancer ensuite. C'est ainsi que je veux interpréter les lacunes que j'ai remarquées en rassemblant les matériaux de ce rapport, et, plutôt que d'en tirer un mauvais présage, je veux y voir un signe d'une prochaine recrudescence de zèle de toutes les sections.

Relations avec les Sociétés étrangères ou nationales

Ces relations continuent à être très bonnes. Les échanges de publications s'effectuent régulièrement. Chaque année nous envoyons des délégués à la réunion de la Société d'émulation de Montbéliard qui, de son côté, ne manque

jamais l'occasion de sympathiser avec la Société jurassienne. Cette année, la Société d'émulation du Doubs, dont le siége est à Besançon, nous avait également conviés à sa séance; malheureusement le délégué désigné à cet effet a été empêché par une indisposition de se rendre à cette invitation d'une société qui occupe un rang très honorable parmi les associations scientifiques de la France.

Nous avons reçu de la Société d'émulation des Vosges deux appels : l'un pour élever un monument à Dom Calmet; l'autre pour souscrire à la publication des *Chroniques et Mémoires concernant l'Alsace*. Vu l'exiguité des ressources pécuniaires de la Société, le bureau central a décidé de répondre négativement à ces deux appels,

C'est ici le cas d'enregistrer une plainte qui s'est produite au sein du Comité, parce que le Bureau de la Société d'utilité publique de la Suisse romande, qui se réunissait cette année à Fribourg, n'a pas fait parvenir d'invitation à la Société jurassienne d'émulation qui forme cependant une section de la Société de la Suisse romande. Cette omission repose sans doute sur un oubli involontaire ou sur une erreur.

Arrivé au terme de ce rapport, j'invoque instamment votre indulgence. Vous avez bien voulu prêter une oreille attentive à cette sèche énumération. Permettez-moi encore de formuler quelques vœux. Aujourd'hui toutes les parties romandes du Jura ont leur section. Puissent-elles avoir de nombreuses séances dans lesquelles on ne perde jamais de vue que le nom de *Société d'émulation* oblige et qu'il implique des efforts incessants dans le domaine de la science, de la littérature, de l'histoire et de l'utilité publique! Que les jeunes, les commençants ne se laissent pas rebuter par l'impossibilité où ils peuvent se trouver de rivaliser aujourd'hui avec leurs aînés, avec leurs maîtres dans la carrière. La science, est simple; au besoin elle vit de peu, pourvu que

ce peu ait été glâné dans le champ du beau, du vrai et du juste. La moindre obole est la bienvenue. Cette obole, personne de mes honorables, surtout de nos nouveaux et chers collègues des Franches-Montagnes, ne la refusera. Ce sera le meilleur moyen de travailler au développement de la Société jurassienne d'émulation dont personne ne méconnaît le but noble et utile.

C. Bodenheimer.